

Il s'agit bien d'un choix délibéré de l'entreprise qui use et abuse ainsi des aides de l'État à l'embauche, aides financées par nos impôts... Alors que nous aurions pu croire que notre Direction crée de l'emploi durable dans cette situation difficile, cela s'avère n'être qu'un écran de fumée !

SITEL utilise donc simplement un nouveau mode de calcul des emplois précaires pour masquer un pur calcul...financier !

3/ MÊME ACTIVITÉ, MAIS PRIMES DIFFÉRENTES

Au cours de la réunion nous avons abordé la différence de montant des primes pour une même activité selon les sites. Un alignement des primes vers le haut a été demandé.

Les salarié-es du site de Cournon sont particulièrement impacté-es, étant donné que le logiciel de calcul de leur prime est défaillant. Malgré tous leurs voyants au vert (signe de sur-performance), les primes plafonnent à...zéro euro !

La Direction du site a eu pour seule réponse : *« Il n'y aura pas de lissage concernant les directives qui ont été interprétées différemment suivant les sites » !!!*

Encore une fois, notre géniale et infaillible Direction atteint les sommets !



Une intersyndicale CFDT, CFTC, CGT et **SUD** (donc sans FO) a appelé les salarié-es du site de Cournon à se mobiliser et à débrayer les mercredi 9 et samedi 12 juin.

SUD portera notamment la revendication de l'harmonisation des primes pour tous les sites et toutes les activités à l'occasion des NAO 2021 qui viennent de commencer.

FAITES PORTER VOTRE VOIX !

Temps et conditions de travail, management, organisation du travail, planification des emplois du temps, fiches de paie, calcul des primes, outlook. comsanté au travail



patrickmaes_sud@outlook.fr
Patrick Maes DSC : 06 66 97 33 70



o.julien@outlook.com
Ophélie Julien RS CSEC